

Département du Vaucluse  
Commune de Monteux

DE/33/71/20241212/8



Date de la convocation :  
03.12.2024

		<b>EXTRAIT</b> <b>du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration</b> <b>du C.C.A.S. de Monteux</b> <b>Séance du 12.12.2024</b>
		L'an deux mille vingt-trois Et le jeudi 12 décembre 2024 à 17 heures 30
Nombre de Conseillers en exercice :	17	Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MONTEUX s'est réuni dans la salle du Conseil, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Christophe MOURGEON, Vice-Président.
Présents :	10	<u>Membres élus</u> : Mesdames Chantal GONNET-OLIVI, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN; Messieurs Christophe MOURGEON, Simon BERTHE, Jean-Claude OBER
		<u>Membres nommés</u> : Mesdames Chantal SIMONNOT, Michèle MUNOZ, Martine CHABRAN, Josette BERNARDONI ; Monsieur André BRES
Absents excuses représentés :	6	Mesdames Rosa Lila HAMMACHE par madame Chantal GONNET-OLIVI Caroline PLATERO par madame Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Messieurs Jean-Yves GOAVEC par madame Michèle MUNOZ ; Mohammed AITANE par madame Martine CHABRAN Christophe NICKEL par Christophe MOURGEON, Michel TERRAS par madame Michèle MUNOZ
Absents excusés non représentés :	1	Messieurs : Christian GROS Président
Votants :	16	
Secrétaire de séance : Madame Chantal GONNET-OLIVI		

**Admission en non valeurs**

Monsieur le Vice-Président informe l'Assemblée que le comptable du Trésor n'ayant pu procéder au recouvrement de certains titres de recettes émis par le CCAS malgré les diverses relances du service de gestion comptable de Monteux, il sollicite l'admission en non-valeur de ces sommes demeurées irrécouvrables pour un montant total de **269,17€** (deux cent soixante-neuf euros et dix-sept centimes), correspondant à la pièce suivante :

Liste n° 6921910211 d'un montant de 269,17€ établie par le service de gestion comptable de Monteux relative à des prestations de services.

**Le Vice-Président** propose aux membres du Conseil d'Administration d'admettre en créances irrécouvrables les listes présentées.

**Le Conseil d'Administration**, Monsieur le Vice-Président entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

**ADMET** en créances irrécouvrables les montants de la liste suivante :

Liste n° 6921910211 d'un montant de 269,17€ établie par le service de gestion comptable de Monteux relative à des prestations de services.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Et ont signé au registre le Président Maire  
le Vice-Président et le secrétaire de séance. Pour copie conforme.

Acte Exécutoire

Chantal GONNET-OLIVI

Christophe MOURGEON

Transmis le : 16/12/2024

Publié le : 23/12/2024

Secrétaire de séance

Vice-Président



Handwritten signature of Christophe Mourgeon over a blue circular stamp of the Commune de Monteux (Vaucluse). The stamp features a central emblem and the text "C. M. S. DE MONTEUX" and "(VAUCLUSE)".



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).